M. J. A. Pereira
FA f. 1.
2727
Case
FRC
14775

LETTRE

ADRESSÉE

AU ROI,

AU NOM DES VRAIS CITOYENS
DE LA VILLE DE ROUEN,

A l'occaſion de la Pétition préſentée, dans le courant du mois de Février dernier, à l'Aſſemblée Nationale, par la Société dite des AMIS DE LA CONSTITUTION, *ſéante à Rouen; laquelle Pétition a pour objet la deſtruction des Maiſons Religieuſes de cette Ville.*

PRIX, 6 SOLS.

1792.

THE NEWBERRY
LIBRARY

LETTRE

ADRESSÉE AU ROI.

SIRE,

Ne pouvant douter qu'au milieu des chagrins dévorants qui vous assiegent de toutes parts, vous n'avez d'autre bonheur & d'autre consolation que celle d'apporter quelque soulagement aux malheurs de ceux de vos Sujets qu'on opprime, une foule innombrable de Citoyens de l'un & l'autre sexe de la Ville de Rouen, vient se jetter dans vos bras paternels, & déposer aux pieds de votre auguste Majesté le sentiment de son infortune & ses trop justes alarmes. Elle vient au nom de la Religion & de la Patrie éplorées, au nom de cette Liberté sainte, dont la conquête a coûté tant de sang & de pleurs à l'Empire, elle vient vous conjurer de l'environner de l'égide de la Loi, de lui prêter un appui salutaire, & de la délivrer

enfin des vexations d'une Société de *Fanatiques*, qui oſent ſe qualifier d'Amis de la Conſtitution, lorſque, chaque jour, ils ſe font un jeu d'y porter impunément les atteintes & les plus criantes & les plus monſtrueuſes.

Oui, SIRE, ſans cette Société, dont les manœuvres infernales n'ont pu que déshonorer cette Conſtitution, & finiroient par la rendre odieuſe autant qu'intolérable ; ſans cette Aſſociation, dont rougiſſent enfin aujourd'hui les Citoyens déſabuſés, depuis qu'ils y ont vu tenir une école de régicide & de barbarie ; depuis qu'ils y ont vu dreſſer des tables de proſcription : oui, ſans ce repaire affreux, d'où ſortent tant d'exhalaiſons peſtilentieles, tant de germes de pourriture & de mort, les Habitants de cette Ville auroient pu ſe promettre de voir leur Cité toujours honorée des fleurs d'une virginité ſans tache, au milieu même des abominations de la licence la plus effrénée, & mériter d'être toujours le port heureux de ces milliers de victimes précieuſes, que la plus horrible des tempêtes jette, chaque jour, ſur nos paiſibles rivages.

Sachant, à votre exemple, immoler notre propre félicité au bonheur de l'Etat, nous attendions en paix qu'il plût à Dieu, qui tient dans ſes mains le deſtin des Empires, de ramener enfin ſur le nôtre l'aurore d'un jour pur & ſerein ; &, quoiqu'obligés, pour la plupart, aux ſacrifices les plus douloureux, nous les comptions pour rien encore, tant qu'au milieu des humiliations dont l'Egliſe Romaine eſt abreuvée, tant qu'au milieu de la ruine de nos

Temples ou détruits ou profanés, il nous étoit au moins permis de faire entendre nos gémiſſements profonds aux pieds de ces Autels ſacrés, que la charité de nos Vierges fidelles & courageuſes offroient à nos beſoins preſſants.

Mais il étoit réſervé à ces hommes inſenſés, qui ſemblent n'exiſter que pour le malheur des autres, d'appeſantir ſur nous le joug le plus terrible & le plus déſeſpérant, de combler la meſure de nos afflictions, en exerçant, juſques ſur nos conſciences elles-mêmes, l'empire le plus tyrannique & le plus odieux, juſqu'à nous ôter, dans les conſolations religieuſes, la derniere & la plus puiſſante des reſſources pour l'homme que l'infortune accable ſur la terre.

Oui, SIRE, tandis que ces forcenés prêchoient inſolemment au milieu de nous les douceurs & les prérogatives de cette Liberté, qui pour eux n'eſt que le droit étrange de commettre impunément tous les crimes, de cette Liberté dont leurs machinations ont empoiſonné tous les fruits, ils ont eu la lâcheté de calomnier, & nos démarches les plus innocentes & nos intentions les plus pures, afin d'armer contre nous l'autorité de la Loi, & nous réduire au plus humiliant des eſclavages.

C'eſt ainſi que, dans leur caverne empeſtée, ces monſtres ont ourdi la trame d'une accuſation criminelle, qui, ſous la forme d'une pétition au Corps légiſlatif, enveloppe indiſtinctement, & ces chaſtes Colombes qui ouvroient un aſyle à la piété de leurs malheureux Concitoyens, & tous ceux que leurs principes reli-

gieux empêchent de recourir au miniſtere des nouveaux Fonctionnaires publics.

Daignez, SIRE, par un juſte ſentiment de pitié pour nous, daignez abaiſſer vos regards indignés juſques ſur cette production dégoûtante, que l'excès de nos malheurs va nous forcer de vous remettre ſous les yeux, & jugez vous-même de la perverſité de ceux dont elle eſt l'ouvrage infidele & révoltant.

» Le ſalut de l'Etat, font-ils dire d'abord » aux prétendus Citoyens dont ils ont ſurpris » le nom & la ſignature, *le ſalut de l'état* » *compromis* par l'appoſition *du veto royal* ſur » un *Décret rigoureux*, *mais néceſſaire*, nous » force de réclamer aujourd'hui *une meſure* » *ſubſidiaire* qui adouciſſe *au moins le mal* dont » vous n'avez pu *détruire le principe*. Si la hache » s'eſt émouſſée *contre le tronc de l'arbre*, ſans » doute elle pourra bien du moins en attaquer » *les branches* avec ſuccès & ſans une pareille » réſiſtance ; cette meſure urgente, *c'eſt la* » *deſtruction des Maiſons religieuſes.*

A ce début tout à la fois outrageant pour le meilleur des Rois & pour les Miniſtres de l'Autel, les plus dignes de nos reſpects, il eſt facile de reconnoître le langage d'une Société qui ne veut élever l'édifice de ſa tyrannie que ſur les ruines de l'Egliſe Romaine & la deſtruction de tous les Souverains. Il n'eſt donc pas étrange de l'entendre vous reprocher l'appoſition du *veto*, ſur un Décret ſurpris à la ſageſſe du Corps légiſlatif, & dont l'effet terrible alloit, en un ſeul inſtant, couvrir tout le Royaume de la lepre affreuſe des perſécutions qui ren-

dirent Néron le fléau du genre-humain.

Quoi ! SIRE, parvenu au trône avec le titre précieux de *Fils aîné de l'Egliſe Romaine*, Gardien & Défenſeur d'une Conſtitution qui garantit à chacun de nous *la liberté des cultes & des opinions*, vous n'avez pas voulu livrer, au glaive des bourreaux, des Miniſtres infortunés qui ont préféré le dénûment de toutes choſes, au malheur de trahir leur conſcience & d'abandonner les dogmes de cette Egliſe déſolée ; vous n'avez pas voulu mépriſer *juſqu'aux droits de la nature*, en contraignant ces malheureux à traîner un reſte de vie déplorable ſur un ſol étranger ou ingrat pour eux ; vous n'avez pas voulu les arracher aux épanchements d'une amitié compatiſſante, aux ſollicitudes de la tendreſſe maternelle ; & *le Salut de l'Etat*, oſe-t-on dire, *eſt compromis !*

Mais quels ſeront donc les deſtins de la France, ſi, à peine échauffée des premiers rayons de l'aſtre de la liberté, l'on ne peut déjà plus arrêter ſa diſſolution, qu'en la déſaltérant du ſang de nos Miniſtres égorgés ou mourants ſous le poids des chaînes les plus douloureuſes !

Quoi ! SIRE, parce que, tenant la balance dans un juſte équilibre pour tous vos ſujets, dont les opinions religieuſes n'étoient pas les mêmes, votre ſageſſe n'a point permis qu'on enlevât aux beſoins des Catholiques les Prêtres généreux, dits *non Conformiſtes*, qui ſe conſacroient à leur ſanctification, tandis que les Miniſtres des prétendus *non-Diſſidents*, des Calviniſtes, des Luthériens, des Juifs, ou des

idolâtres eux-mêmes, pouvoient ſans contrainte, & ſous l'autorité du Gouvernement, remplir les fonctions attachées au culte de leur Religion. Quoi ! parce que vous avez jugé que les hommes égaux devant la loi, devoient être tous indiſtinctement protégés par elle, on vous accuſe d'avoir perpétué *nos maux*, ou d'avoir empêché d'en extirper *la racine*, d'avoir enfin néceſſité une *meſure ſubſidiaire*, propre *à les adoucir*, & qu'elle eſt-elle encore ! Ah ! SIRE, attaché, comme vous l'êtes, à la foi de nos peres, que vous avez en recevant l'onction ſacrée, juré ſolemnellement de maintenir, vous avez en frémir vous-même, *c'eſt la deſtruction des Maiſons religieuſes* : O langage anti-chrétien, autant qu'impolitique !

Voilà, ſans doute, un étrange remede aux calamités publiques qui portent, dans toutes les parties du Royaume, l'abatement & la déſolation ; oui, voilà un bien étrange remede que celui qui doit détruire de fond-en-comble juſqu'à l'aſyle des Vierges uniquement occupées par état à demander au Ciel, & la proſpérité de la France & le ſalut de ceux qui l'habitent !

Voilà, ſans doute, un moyen bien ſalutaire de détourner de nos têtes coupables les vengeances du Très-Haut, que celui qui doit renverſer, pour ainſi dire, juſqu'aux derniers Temples conſacrés à ſon adoration ; voilà, ſans doute, un ſingulier palliatif à nos ſouffrances, que celui qui doit ôter à des milliers de Citoyens, que pouvoient à peine contenir les Baſiliques annexées aux Communautés religieuſes, juſqu'à la conſolation de pouvoir rendre un

hommage public à la Divinité par le chant ſolemnel des Pſeaumes & des Cantiques qui leur ſont interdits dans les Egliſes deſſervies par les nouveaux Fonctionnaires publics !

SIRE, nous vous le demandons avec confiance, une ſuppreſſion de cette nature, qui doit, évidemment contre *leur gré*, remettre au milieu des enfants du ſiecle, les épouſes de Jeſus-Chriſt, qui doit priver les quatre cinquiemes de la Ville de l'exercice du culte auquel ils ſont inviolablement attachés ; oui cette ſuppreſſion eſt-elle propre à appaiſer les murmures, à ramener la paix, & donner une nouvelle vie *à ce tronc* dont *les branches*, une fois émondées, n'offriroient plus à l'œil des Catholiques, à celui même de tous les Citoyens, qu'une nudité révoltante, & d'un funeſte exemple pour toutes les Sectes religieuſes ?

Mais, SIRE, encore aux préliminaires de cette diatribe épouvantable, permettez-nous de pourſuivre & de vous en retracer toutes les horreurs.

» *Le fanatiſme ſubſiſte*, diſent ces hommes abo-
» minables qui en offrent eux-mêmes une preu-
» ve bien douloureuſe : le fanatiſme ſubſiſte, &
» c'eſt-là ſon aſyle ; il regne, & c'eſt-là ſon
» trône ; on l'adore, & c'eſt-là ſon Temple.
» Modéré par politique, il ſe *promene dans un*
» *cercle de crimes*, où les loix peuvent diffici-
» lement l'atteindre. Les Cloîtres encore exiſ-
» tants *ſont un point de rallîment pour les re-*
» *belles*, un foyer *central de révolte*, où, ſans
» craindre le glaive impuiſſant de la juſtice hu-
» maine, la *mauvaiſe foi trompe l'ignorance*,

» l'ignorance careſſe le crime; & le crime, ſe » jouant tout-à-la-fois de Dieu & des hom- » mes, rend le Ciel & la terre complices de ſes » fureurs «.

O Vous dont l'ame bienfaiſante & pure vous permet à peine de ſoupçonner le crime, croirez-vous jamais, SIRE, que l'aſyle de la priere ouvert indiſtinctement à tous les Citoyens, à ceux-mêmes prépoſés au maintien de l'ordre & au ſoutien de la Conſtitution elle-même, ait été ſtupidement choiſi pour en faire le centre de délibérations politiques qui euſſent eſſentiellement exigé, & les ombres d'un myſtere impénétrable & la nuit du ſilence le plus profond ? Eſt-ce à des hommes pour la plupart intéreſſés à faire échouer un projet, qu'on en va révéler le plan ? Eſt-ce au milieu d'une aſſemblée de perſonnes qui n'ont ſouvent d'autres rapports entr'elles que ceux qui naiſſent de la conformité du culte qui les raſſemble, qu'on a l'indiſcrete témérité d'ourdir la trame d'une conjuration ? C'eſt donc une abſurdité d'avoir peint au Corps légiſlatif les Maiſons religieuſes *comme un point de rallîment* pour ceux dont les principes peuvent être en oppoſition avec ſes Décrets, comme un foyer central de révolte qui peut inquiéter.

S'il en étoit ainſi qu'on n'a pas rougi de l'avancer, au mépris de toute pudeur, comment ſeroit-il donc arrivé que les Corps adminiſtratifs, à la prudence & à la ſageſſe deſquels les vrais Citoyens ſe complairont toujours de rendre un juſte tribut de reconnoiſſance, comment ſeroit-il arrivé que ces Corps

auſſi attentifs au maintien de la Conſtitution qu'à la tranquillité publique, n'euſſent pas cru devoir une ſeule fois réclamer contre le libre accès des Maiſons religieuſes ? Quoi ! SIRE, les Catholiques auroient, dans leurs aſſemblées publiques, annoncé hautement des projets hoſtiles, & les Hommes de la Loi & les Tribunaux ſeroient tous reſtés dans l'inaction la plus coupable ? SIRE, fiez-vous-en à leur patriotiſme, s'ils n'ont pas déployé la vengeance de la juſtice dont le dépôt leur eſt confié, c'eſt que nous n'avons commis d'autre crime que celui de ſuivre l'impulſion ſecrete de notre conſcience, & de vouloir jouir de l'exercice de nos droits les plus ſacrés.

En voulez-vous, SIRE, une preuve, inconteſtable & ſans replique, faites-vous remettre ſous les yeux le procès-verbal dreſſé par deux des Officiers Municipaux, qui avoient été chargés de conſtater les prétendues contraventions apportées à la loi, dans l'Egliſe de la Communauté des *Religieuſes Carmélites*, & vous vous convaincrez par vous-même, qu'avec tout le deſir d'y trouver des coupables, ils n'y ont vu que des Citoyens des deux ſexes, humblement *proſternés aux pieds des Autels & vacants au devoir de la priere.*

Il eſt donc évident que la dénonciation de la Société, dite des Amis de la Conſtitution de Rouen, eſt une atroce calomnie & qu'en peignant les Communautés Religieuſes comme *l'aſyle du fanatiſme qui s'y promene dans un cercle de crimes, ſans craindre le glaive de la juſtice*, & en trompant *l'ignorance à l'aide de la*

mauvaise foi, elle n'a fait que présenter, sans y songer-peut être, l'horrible tableau de ses propres séances où le peuple ignorant & crédule vient sucer le poison qui l'enivre & le tue, où ses orateurs énergumenes, bravant l'autorité des Tribunaux, entravant toutes les opérations des Administrations elles-mêmes, entretiennent le feu de la révolte dans l'esprit de la multitude, & proscrivent les citoyens les plus paisibles.

» Sans doute l'Assemblée Nationale consti-» tuante, ajoutent ces insensés, fut *humaine* » & *généreuse*, en laissant à des individus isolés » depuis long-temps du monde, la consolation » de passer leurs derniers jours dans leur re-» traite; mais, par cette faveur, les autorisoit-» elle à échanger leur cellule en un *réceptacle* » *impur* de perturbateurs de l'ordre, en un » *arêne anti-civique*, où des mains ennemies » s'exercent à manier contre nous *un stylet* » *perfide* & *sacrilége* «.

Ah ! SIRE, à quel degré de perversité ne faut-il pas être arrivé, pour oser, contre le témoignage de son propre cœur, imputer à l'innocence de pareilles horreurs ! Quelle est donc la trempe de ces ames de boue, qui font un mérite de son *humanité* & de sa *générosité* à l'Assemblée constituante, pour n'avoir pas tout-à-coup violé l'asyle du repos & du bonheur, & porté la terreur & la désolation dans l'ame de ces Vierges courageuses, que les larmes de la pénitence, l'austérité des mortifications, rendent si dignes de l'estime & de la vénération publiques ? Ah ! si le sanctuaire où repose hum-

blement la vertu peut être qualifié *de receptacle impur*, *d'aréne anti-civique*, comment déſignerons-nous jamais l'antre infect & hideux, où ſe vautre, dans la fange, le monſtre démagogique, où naguere, dans les accès de ſa rage frénétique, il demandoit à grands cris *qu'on marquât d'un fer rouge*, *à la joue*, tous les Miniſtres de l'Autel, qui, pour nous conſerver la foi de nos peres, ſe ſont courageuſement ralliés autour de l'étendard de l'Egliſe romaine, où enfin, dans ſes rugiſſements effroyables, *il déſignoit ſes victimes*, & demandoit *qu'on livrât au pillage l'aſyle des Citoyens* que le malheur du temps ou des circonſtances critiques empêchoient encore de réaliſer les offres par eux volontairement faites à la Patrie !

Convenez, SIRE, qu'il ne faut rien moins que l'audace à ſon comble, pour oſer, ſans l'ombre d'une preuve & ſans aucune vraiſemblance, reprocher à des Vierges timides & ſenſibles de laiſſer ſcandaleuſement prendre, au milieu d'elles, les leçons d'une lutte meurtriere.

Ah ! ce n'eſt point dans les Temples du Dieu de paix, ni dans la demeure de ſes épouſes fidelles, qu'on apprend à plonger le fer homicide dans le ſein de ſes Concitoyens. Ce n'eſt que dans les Clubs, qui ſoudoient tous les crimes, qu'on commande & dirige les poignards.

Mais, SIRE, daignez encore quelques inſtants ſoutenir votre attention, déjà fatiguée ſans doute par un expoſé ſi déſolant pour votre cœur paternel. Des traits plus hideux en-

core, s'il étoit poſſible, vont vous être préſentés.

» C'eſt dans ces lieux cependant, ajoutent » ces infames délateurs, c'eſt dans ces lieux » que ſe preſſe avec activité un embauchage re» ligieux dont on ne ſauroit prévoir *les fatales* » *conſéquences.* Là on alarme les conſciences » timides & délicates; là on alarme *la ſuperſti*» *tieuſe crédulité des femmes; on abuſe de la* » *ſimplicité même de l'enfance; on arroſe avec* » *des poiſons ces plantes foibles & tendres qu'une* » *écorce trop légere ne garantit point de la con*» *tagion.* Enfin les individus religieux des deux » ſexes dont les voix innocentes devroient » prier pour la proſpérité de l'Etat, appellent » ſur nous les vengeances céleſtes, les voûtes » de leurs Temples retentiſſent ſans ceſſe de » leurs vœux homicides & les aſyles de la » paix ſont devenus des arſenaux de guerre.

A ces déclamations barbares, à ces métaphores ſoutenues avec autant d'élégance que de perfidie, nous avons, SIRE, aiſément reconnu la plume facile, mais atroce, d'un de nos Inſtituteurs publics, qui, naguere, pour juſtifier en ſa perſonne l'heureux choix des Amis de la Conſtitution dont il eſt un des Membres les plus gangrénés, qui, pour ſignaler ſon patriotiſme farouche & cruel, qui, pour ſe venger enfin de ceux qui l'avoient devancé dans la carriere qu'il fournit maintenant au grand regret de tous les peres ſenſibles & religieux, n'a pas rougi de profaner le langage des Muſes elles-mêmes, en dénonçant au peuple, dans une épître incendiaire, nos Prêtres les plus reſpectables,

en les y peignant comme des corrupteurs publics, capables d'abuſer *même de la jeuneſſe, à l'ombre des Autels*, & d'étouffer en elle juſqu'au cri de la nature, pour l'armer plus sûrement du POIGNARD DES SEÏDES.

Mais, quelle que ſoit la magie de ce ſtyle de Collége, imprégné du fiel le plus amer, il ne ſera propre qu'à révolter les hommes raiſonnables; & vous êtes vraiment, SIRE, bien convaincu d'avance qu'il n'y avoit pour l'enfance aucun danger à fréquenter des Temples, où, par un excès de prudence, & pour ôter à la malignité tout ſoupçon injurieux, nos Miniſtres n'avoient pas même encore oſé monter dans les Chaires évangéliques, & uſer en cela d'un droit garanti par la Conſtitution elle-même, & dont ne craignent pas d'uſer les Proteſtants, que notre Adminiſtration plus indulgente laiſſe en pleine liberté de ſon culte particulier. Oui, vous jugez avec raiſon que, ſi pour des *femmes ſimples & crédules*, ſi pour des *plantes foibles & tendres qu'une écorce trop légere ne ſauroit garantir* de la contagion, il eſt des Maiſons dangereuſes, ce ſont celles où les prétendus *Amis de la Conſtitution* oſent, dans leur craſſe ignorance, dans leur profonde corruption, prononcer ſur les dogmes de l'Egliſe, ſonder les profondeurs de la politique, outrager tous les Souverains, & fomenter enfin chaque jour l'eſprit de révolte & de ſédition qui mene à l'oubli de tous les principes. Ah! SIRE! quelle école pour un Peuple ſans expérience, que l'amour d'une indépendance funeſte, ou l'attrait d'une curioſité fatale attire auprès de ces hardis factieux

dont il eſt maintenant la dupe, & ſera bientôt la premiere victime ! Et quelle génération turbulente & corrompue vont-ils donc nous préparer dans leur épouvantable délire ? Prince malheureux, ah ! ſi toutes les épouſes, comme les nôtres ; ſi tous les enfants, comme ceux que le Ciel ne ſemble nous avoir donnés que pour perpétuer en eux notre amour & notre fidélité pour votre perſonne ſacrée ; ſi tous vos Sujets enfin n'euſſent jamais fréquenté que ces ſanctuaires de la paix, de l'innocence & de la religion ; que ces Temples qui ne retentiſſent que des hymnes ſacrées, & des vœux les plus ardents pour la proſpérité & la conſervation de vos jours précieux, des monſtres n'auroient pas inondé votre Palais du ſang de vos plus fideles ſerviteurs, & tenté de porter ſur votre auguſte Epouſe, & ſur vous-même, une main parricide & ſacrilége.

Si cependant le Corps légiſlatif écoute nos plus cruels ennemis, il ſe hâtera de renverſer les derniers aſyles ouverts à notre piété. Tout, ſelon eux, doit lui en impoſer l'obligation.

» Ah ! s'il fût jamais juſte, diſent-ils dans leur » impiété furibonde, s'il fût jamais juſte de ré- » voquer une Loi, c'eſt quand ceux pour le » bonheur deſquels elle étoit portée, en font » un abus ſi criminel & ſi funeſte à l'Empire.

» Accoutumés à fléchir avec reſpect, ſous » le joug ſalutaire des Loix (*quelle audace & » quelle hypoeriſie dans des forcenés qui veulent » ravir aux autres la liberté dont ils jouiſſent, » & que la Conſtitution garantit à tous les Ci- » toyens*), ce n'eſt, d'après la déplorable expé- » rience

» rience du danger de cette Loi, juſte en elle-
» même, & déſaſtreuſe dans ſes conſéquences,
» *que nous oſons en demander la révocation* «.

Et ſur quels motifs, grand Dieu! Pourſuivez, SIRE, ſi vous l'oſez, & voyez de quelles horreurs ſont capables des hommes qu'enhardiſſent le ſilence des Loix & l'impunité de leur ſcélérateſſe.

» Pour vous convaincre de cette néceſſité,
» jettez les yeux ſur cet Empire «.

» L'audace des *Prêtres inſermentés* eſt à ſon
» comble: dans leur abaiſſement orgueilleux,
» enhardis par l'impunité, *enrichis par les pieu-*
» *ſes ſouſcriptions des méchants* & des foibles,
» ils provoquent, ils *découragent les Prêtres ci-*
» *toyens qui ont refuſé de partager leurs com-*
» *plots*. A Dieu ne plaiſe que nous enviions à
» la vertu ignorante ou ſéduite les ſecours géné-
» reux de l'humanité; mais nous devons frémir
» de voir l'or du riche, & ſur-tout le denier
» *du pauvre*, *alimenter l'inſolence* & l'impoſture.
» *Dévotement cruels*, ils invoquent à grands cris
» le ſignal du combat. La France eſt pour eux
» une ſeconde Paleſtine. Les Patriotes à leurs
» yeux ſont *de véritables Saraſins*; & *ces Croiſés*
» ſont encore prêts à porter par-tout la mort
» & le carnage, pour reconquérir une nouvelle
» Terre ſainte «.

SIRE, en fixant vos regards conſternés ſur cette diatribe ſanglante, il vous ſera ſans doute aiſé de pénétrer le but effrayant que ce ſont propoſé les barbares qui l'ont enfantée, & de découvrir le premier mobile de ces reſſorts affreux, que fait jouer & multiplie l'eſprit de perſécution dont eſt animé le fanatiſme de ceux qui foulent aux pieds les anathêmes de

l'Eglise Romaine. A les prendre en général, les Membres de cette Société de Caraïbes se mettent peu en peine du sort plus ou moins fortuné des Ministres d'une Religion qu'ils méprisent tous. Mais sans cesse obsédés par ceux d'entr'eux que leur intrigue a conduit aux honneurs du gouvernement de l'Eglise constitutionnelle, il faut bien qu'ils se montrent quelquefois les protecteurs de ces enfants de la prédilection populaire. Malheureusement ces derniers, ou par leur nullité absolue, ou par leur ignorance inconcevable, ou par le scandale de leur vie privée, ont provoqué l'éloignement & la mésestime entiere de presque tout ce que la Cité renferme de Citoyens honnêtes ou éclairés. Et, SIRE, la preuve en est tellement frappante, que, sur le nombre des Prêtres assermentés de ce vaste Diocese, nos Electeurs, dans la triple vacance du Siége épiscopal, n'en ont pu trouver même un seul qui fût digne d'y figurer un moment, ou qui pût au moins, par un ombre de vertu, retracer celle du Pontife illustre dont l'invincible attachemement à la Maison Royale, & le véritable amour pour un troupeau qui ne l'oubliera jamais, ont fait un Martyr si glorieux de la révolution.

Ce honteux & triste abandon dans lequel croupissent nos nouveaux Fonctionnaires publics, jette ces derniers, on en peut convenir, SIRE, dans une sorte d'abatement. Mais faut-il, pour relever leur courage, ou parce qu'ils n'ont aucuns droits à notre confiance, faut-il, à main armée, nous forcer tous indistinctement à la leur donner, nous priver des secours spirituels dont nous avons besoin, & qui ne peuvent nous

être adminiſtrés, ſelon nos principes, que par la main des Miniſtres qui ſont reſtés véritablement dans la Communion de l'Egliſe de Rome ? Sans doute, il eſt des cœurs inſenſibles, ou plutôt cuiraſſés d'un triple airain, qui voudroient voir ces infortunés ſans aſyle & ſans pain, & qui, non ſans deſſein pervers, mais bien pour ſoulever contr'eux le peuple affamé, répandent complaiſamment qu'ils n'exiſtent dans l'abondance, *au milieu de l'or du riche*, qu'au détriment du *pauvre* dont ils envahiſſent *le denier*. Mais ce peuple plus juſte & plus humain, ce peuple qui commence à voir qu'il n'exiſte plus *d'or* pour ſoulager ſa miſere, plus *de riches* pour alimenter ſes travaux, ne répondra point aux vœux homicides de la ſcélérateſſe. Déjà il gémit du poids d'une liberté qu'il achete aux dépens de ſa propre vie ; déjà il reconnoît que la France n'eſt point une *ſeconde Paleſtine, où les Saraſins deviennent la proie des Croiſés*, mais qu'elle eſt une Terre de feu qui dévore les vrais Amis de la Patrie, que la race infernale des Jacobins agite & déſole dans toutes ſes parties, pour y jetter, ſur les débris du Trône renverſé, les fondements d'une République odieuſe.

En voulez-vous, SIRE, une preuve ſans réplique ? Achevez, en l'arroſant de vos larmes ameres, achevez, ſi vous en avez encore le courage ; achevez de lire cette infame production dont le but eſt de favoriſer leur ſyſtême abominable, en armant les uns contre les autres, & par les plus atroces calomnies, les Citoyens depuis trop long-temps diviſés d'intérêts & d'opinions.

» Déjà même le ſang a coulé. Des *Eccléſiaſ-*

» *tiques Conſtitutionnels* ont *été lâchement égor-*
» *gés*, & leurs meurtriers impunis vont rece-
» voir à *Coblentz le prix de leurs aſſaſſinats*. La
» ſainteté des Egliſes n'eſt point un aſyle contre
» leur rage ; *un vieillard tombe frappé ſur les*
» *marches du Tabernacle*, au milieu de la *célébra-*
» *tion du plus auguſte de nos myſteres*, & le ſang
» du Sacrificateur ſe confond, pour ainſi dire, avec
» le ſang de la Victime. Ces crimes ſont l'effet
» de la réunion des Prêtres ennemis de la révo-
» tion. Raſſemblés ſous les toits monaſtiques que
» devroit ſanctifier l'exercice habituel des pré-
» ceptes de la Religion, ils conſpirent à l'om-
» bre du Sanctuaire. Ils allument, au feu ſacré
» des Autels, les flambeaux de la diſcorde, &
» creuſent ſourdement l'abyme où ils vou-
» droient nous engloutir : réunis ils ſont forts,
» diſperſés ils ne ſont plus à craindre..... le
» poiſon en maſſe eſt mortel. Diſſéminé au
» loin en parcelles imperceptibles, il perd
» ſa force & ſa funeſte activité «.

» Légiſlateurs, ſauvez-nous ; ſauvez-les
» eux-mêmes de leur propre fureur. Le mal
» preſſe ; bientôt peut-être il ſera trop tard.
» C'eſt dans le berceau *qu'il faut étouffer les*
» *monſtres*. Il eſt un moyen ſûr de détourner
» ces complots criminels, de diſſiper ces raſſem-
» blements dangereux, & nous le propoſons à
» votre Sageſſe ; c'eſt de faire diſparoître de la
» ſurface de la France ces priſons malheureuſes,
» que le ſol de la liberté s'étonne & s'indigne de
» porter encore «.

Ah ! SIRE, à ce dernier trait d'horreur, la plume échappe des mains, & tant d'indignités ont peine à ſe concevoir. Quoi ! ces vils délateurs qui ſont les *ſeuls monſtres qu'il*

fallût étouffer dans leur berceau ; quoi ! les organes impurs d'une calomnie, que l'enfer seul a pu vomir de son sein, osent, pour nous les imputer, sans doute, annoncer au Corps législatif des forfaits qui n'ont de réalité que dans leur imagination délirante. Pour mieux en imposer aux yeux du vulgaire dont la crédulité cede sans examen à toutes les impressions, ils vont jusqu'à peindre les circonstances de ces crimes, & en montrer la récompense odieuse.

Mais, s'il est vrai que des Ecclésiastiques voués à la Constitution aient *été égorgés lâchement ;* s'il est vrai qu'un vieillard au milieu des fonctions de son ministere redoutable ait succombé sous des coups meurtriers, au pied même de l'Autel du sacrifice offert au Tout-Puissant ; mais, s'il est vrai que la main coupable d'un de ses forfaits en ait reçu le prix sur une terre étrangere, comment se fait-il que ces trompettes de la Renommée, que les Journalistes de tous les partis soient encore à en publier l'atrocité ? Comment se fait-il que ceux qui prennent sur eux de provoquer l'indignation publique, par le récit de ces abominations étrangeres, aient ridiculement omis d'y joindre le nom *des victimes*, *des assassins*, celui du pays qui a été le théatre affreux où se sont passés ces tragédies sanglantes ? Quoi ! il n'existe aucune trace, aucune procédure de ces attentats commis à la face du Ciel & de la Terre !

Quelle témérité, SIRE, & quelle audace dans ces hommes pervers & corrompus ! quelle perfidie atroce d'amonceler imposture sur imposture pour soulever, contre ses Concitoyens, une populace effrénée, qui, dans son aveuglement & son délire, ne connoît ni les droits de

l'humanité, ni ceux de la nature elle-même !

Voilà cependant le chef-d'œuvre imposant qui, remis sous les yeux du Corps législatif, doit faire sortir incessamment, contre nous, un Décret qui, par la suppression des Maisons religieuses, nous prive de nos droits les plus sacrés par la perte de la liberté du culte que nous tenons de nos peres.

Voilà la pétition inconstitutionnelle que n'ont pas rougi de souscrire, au mépris des loix & pour le malheur public, un Officier municipal qui présidoit les Délibérants & deux Secrétaires dont le premier, par cet oubli des principes les plus sacrés, s'est montré indigne & de la noble profession qu'il exerçoit en qualité de Défenseur de ses Concitoyens, & du rang auquel il vient d'être appellé, dont le second, comme ancien Magistrat d'une Cour souveraine, & comme attaché aux intérêts d'une Religion dont il avoit jusqu'à ce jour pratiqué si scrupuleusement les maximes salutaires, devoit moins que tout autre montrer l'exemple de l'infraction des loix, & lever l'étendard de la persécution, & contre les Ministres de l'Autel, & contre l'asyle de la piété.

Voilà enfin, SIRE, l'Ouvrage impie dont la teneur sacrilége a porté l'effroi dans le sein de notre Administration qui, n'osant imposer silence à ce ramas de factieux que le délire & l'ambition égarent, n'a pas eu le courage de faire valoir, à notre égard, l'autorité de la loi, & nous a lâchement abandonnés à l'insolence de leur caprice qui se complaît à nous priver des consolations religieuses qui, seules, pouvoient faire un contre-poids à nos souffrances.

C'est donc à vous, SIRE, que, dans le sein

de la détresse, nous devons recourir. Vous êtes revêtu par la loi de l'autorité suprême. Vous avez le droit d'en déployer la vengeance pour en assurer l'exécution. Nous vous dirons donc avec confiance, en empruntant les propres expressions de ces rebelles à la Constitution :

Sauvez-nous ; sauvez-les eux-mêmes de leur propre fureur. Le mal presse ; bientôt peut-être il sera trop tard. C'est dans le berceau qu'il faut étouffer les monstres. Il est un moyen sûr de détourner leurs complots criminels, de dissiper ces rassemblements dangereux, & nous le proposons à votre Sagesse ; c'est de faire disparoître de la surface de la France ces repaires affreux où se forgent les fers d'un despotisme bien plus cruel que celui des tyrans de l'Asie elle-même, & *que le sol de la liberté s'étonne & s'indigne de porter encore.*

Car, SIRE, de quel droit des Clubistes, qui insidieusement se couvrent du manteau des Citoyens de la ville de Rouen, dont ils empruntent le nom imposant, ont-ils osé porter atteinte au libre exercice de notre Religion ? Allons-nous troubler la leur & persécuter leurs Ministres ? Non, SIRE, & nous leur portons le défi le plus formel de fournir jamais la preuve de notre contravention aux loix à cet égard. Nous devons donc jouir, sous l'autorité du Gouvernement, du même avantage. C'est pour nous l'assurer que nous réclamons la prompte assistance de votre Protection spéciale ; que nous venons chercher, à l'ombre du trône, & la paix & la sûreté qu'on nous a ravis ; que nous y venons demander que le libre accès des Eglises annexées aux Commmunautés religieuses soit désormais rétabli, pour

y exercer, comme par le passé, le culte de la Religion Catholique Romaine, sans qu'aucune fonction de leur ministere puisse y être interdit aux Prêtres qui ont ou continueront de mériter notre confiance.

Est-ce trop exiger, SIRE, pour des Citoyens, s'il est vrai qu'ils soient *libres ?* Est-ce trop demander dans un moment où tous les genres d'infortunes nous accablent ? est-ce trop demander que la seule faculté de pouvoir, sans contrainte & sans péril, recourir aux remedes les plus propres à en diminuer & le poids & l'amertume ? Faudra-t-il que, pour jouir librement des consolations de l'Eglise, dans le sein de laquelle nous voulons sincérement vivre & mourir ; faudra-t-il que nous allions jetter sur une plage étrangere les fondements d'un établissement nouveau, y porter notre industrie & nos foibles ressources? Ah ! loin de nous une idée si funeste, & pour nous qui vous adorons, & pour vous qui nous avez tout sacrifié. Sans doute, nous pourrions y voir des hommes qui, comme dans toutes les parties de cet Empire désolé, n'auroient pas rompu tous les liens de la société, qui respecteroient les droits de leurs semblables ; mais nous n'y trouverions pas un Souverain si digne de nos hommages & de notre éternel amour.

C'est ce que peuvent garantir, avec l'assurance & la sincérité les plus parfaites,

DE VOTRE MAJESTÉ,

SIRE,

Les plus fideles & les plus dévoués serviteurs, les vrais Citoyens de la Ville de Rouen.